

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AGEN - 4701 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 05/08/2026 - 5294 - 2011 B 00175 - 530 717 768 - HLG FINANCES

Désignation de l'entreprise : SARL HLG FINANCES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 383 Avenue de Bordeaux		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 5 3 0 7 1 7 7 6 8 0 0 0 1 0		Néant ☐ *				
		Exercice N, clos le, 31122025				
		N-1 31122024				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AP		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW		
		Participations	CS	CT	1 384 000	1 384 000
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières *		BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	1 384 000	BK	1 384 000	1 384 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	15 124	493
		Autres créances (3)	BZ	CA	51 417	46 395
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	9 259	8 866	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ	75 800	CK	75 800	55 754
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 459 800	1A	1 459 800	1 439 754
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise SARL HLG FINANCES			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 174 000)	DA	1 174 000	1 174 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	62 801	60 566
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	3 312	14 851
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	28 983	44 696
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 269 095	1 294 112
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	158 374	83 496
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		15 413
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	798	562
	Dettes fiscales et sociales	DY	31 532	46 171
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	190 704	145 642	
	Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 459 800	1 439 754	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	190 704	130 229
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL HLG FINANCES							Néant ☐ *	
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	255 188	FH		FI	255 188	154 539
		FJ	255 188	FK		FL	255 188	154 539
	Chiffres d'affaires nets*							
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	4 000	
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP		
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI		
Autres produits (1) (11)					FQ	197	49	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	255 385	158 588
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 559	3 693
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	15 334	12 741
	Salaires et traitements *					FY	227 516	176 512
	Cotisations sociales (10)					FZ	45 568	22 976
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements* (14)} \\ - \text{dotations aux dépréciations} \end{array} \right.$					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI		
	Autres charges (12)					GE	7	5
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	292 983
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(37 598)	(57 339)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	60 000	90 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
Total des produits financiers (V)						GP	60 000	90 000
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 558	2 766
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	3 558	2 766
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	56 442	87 234
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1 - II + III - IV + V - VI)						GW	18 843	29 895

Désignation de l'entreprise						SARL HLG FINANCES		Néant ☐ *	
						Exercice N		Exercice N-1	
Produits exceptionnels (7) (VII)						HD			
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)						HH			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)						HK	(10 140)	(14 801)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	315 385	248 588	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	286 402	203 892	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)						HN	28 983	44 696	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO			
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières			HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG			
	(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *			HP			
			- Crédit-bail immobilier			HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquièmes D)				RD			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles				A8			
dont cotisations facultatives Madelin			A10						
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A11						
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)				HS				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :						Exercice N			
						Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :						Exercice N			
						Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 459 800 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **315 385 euros** et un total **charges** de **286 402 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **28 983 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général, dans sa version consolidée intégrant notamment les dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, homologué par arrêté du 26 décembre 2023.

Pour les dispositions non modifiées par le règlement ANC n°2022-06, les règles antérieurement applicables demeurent inchangées.

L'application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable résultant d'un changement de réglementation. Ce changement est appliqué de manière prospective, sans retraitement des exercices antérieurs.

Les principales incidences théoriques de l'application du règlement ANC n°2022-06 portent notamment sur :

- la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel,
- la suppression de la technique des transferts de charges,
- les modifications de présentation du bilan et du compte de résultat.

Toutefois, ces évolutions n'ont pas d'impact significatif sur les comptes de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- § Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- § Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Impôts sur les bénéfices - intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2023, la société SARL HLG FINANCES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du GROUPE SARL HLG FINANCE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La société SARL AMBULANCES SAGA LABORDE est comprise dans le périmètre fiscale du GROUPE SARL HLG FINANCE depuis le 01/01/2023.

Les conventions d'intégration fiscale liant la société mère aux filiales sont toutes strictement identiques et prévoient :

– Répartition de la charge d'impôt :

La charge d'impôt sera supportée par la société filiale comme en l'absence d'intégration fiscale, en conséquence la filiale versera à la mère une contribution égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat dans le cas où celui-ci serait bénéficiaire.

– Sort des économies d'impôts réalisées par le groupe du fait de l'intégration fiscale :

Les économies d'impôts réalisées par le groupe et liées aux déficits, seront conservées par la société tête de groupe, cela engendrera l'absence de tout droit à créance au profit de la filiale en raison du transfert éventuel à la mère d'un déficit fiscal.

En l'absence d'intégration fiscale, l'impôt qu'aurait supporté la société se monte à zéro euros contre un impôt comptabilisé de 36 766 euros.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
	Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					

FINANCIERES	Participations	1 384 000				1 384 000
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 384 000				1 384 000

TOTAL	1 384 000						1 384 000
--------------	-----------	--	--	--	--	--	-----------

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
TOTAL						

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
 B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025

	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale SARL AMBULANCES SAGA LABORDE	483 760	100,00	1 184 000	1 184 000	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	483 760	100,00	1 184 000	1 184 000	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation SAS 6-INVEST	1 038 323	40,00	200 000	200 000	
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations	1 038 323	40,00	200 000	200 000	
C. Total des filiales et des participations (A + B)	1 522 083	140,00	1 384 000	1 384 000	
	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale SARL AMBULANCES SAGA LABORDE		2 404 978	157 716		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		2 404 978	157 716		
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation SAS 6-INVEST		225 021	2 265		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations		225 021	2 265		
C. Total des filiales et des participations (A + B)		2 629 999	159 981		

HLG FINANCES

SARL au capital de 1 174 000 euros,
immatriculée au RCS d'AGEN sous le numéro 530 717 768,
dont le siège social est situé 383 AV DE BORDEAUX 47300 BIAS

**TEXTE DE LA RÉOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 30 JUIN 2026**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 28 983,17 euros.

L'Assemblée générale prend acte en outre que le compte « autres réserves » présente un solde positif de 3 311,51 euros.

L'Assemblée générale décide d'affecter la somme de 1 449,16 euros en dotation de la réserve légale, soit 5 % du résultat disponible conformément aux dispositions de l'article L232-10 du Code de commerce.

Cette somme sera prélevée à hauteur de 1 449,16 euros sur le résultat net.

Suite à cette dotation, le reliquat de résultat disponible s'établira à 27 534,01 euros.

Enfin, pour le solde de résultat net, soit 27 534,01 euros, il est décidé de l'affecter en totalité au compte « autres réserves ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 30 845,52 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

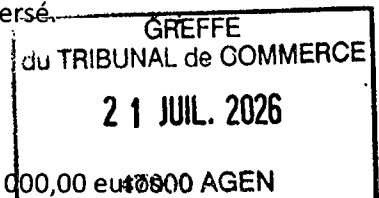
- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 54 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 46,00 euros

Exercice N-2 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 90 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 76,66 euros

Exercice N-3 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 104 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 88,59 euros

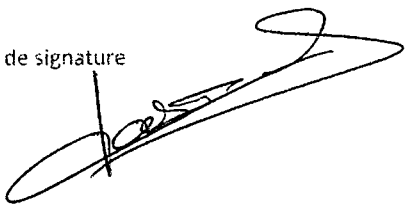


W

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Les Co-gérants et la Présidente de séance

Zone de signature

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a series of smaller, connected strokes, is written over a horizontal line within a rectangular box.

Certifié conforme

[Faint, illegible handwritten text]